

COUVERTURE DE CHAUME

Avenant au Cahier des Charges « ARDOISES EN COUSERANS »

(photos)

**SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE
2 Rue de la Préfecture - 09001 - FOIX CEDEX
☎ 05.34.09.36.21.**

**CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
HOTEL DU DEPARTEMENT - B.P. N° 23 - 09001 - FOIX CEDEX
☎/FAX : 05.61.02.09.50.**

PREAMBULE

Si l'opération « ARDOISES EN COUSERANS » participe d'un travail de sensibilisation et de réhabilitation d'un savoir - faire, elle est aussi une occasion de s'interroger sur la part que doit prendre l'évocation du passé d'un territoire.

A ce titre, il peut être intéressant de considérer les toitures de chaume.

Si la production d'ardoises qui l'a partout remplacé, fait aujourd'hui partie intégrante de l'économie, ça n'est plus le cas pour le chaume. Le propos n'est donc pas d'imaginer un retour à ce système constructif, mais simplement d'éviter sa disparition totale.

Il serait donc utile d'encourager la réhabilitation de certains de ces toits dans les mêmes conditions que l'ardoise, sur les sites encore marqués par ses vestiges tels que COMINAC, et sur les granges aux pignons encore couronnés de « pas d'oiseaux », dispositif indissociable de ce mode de couverture.

INTRODUCTION

Matériau privilégié dans les campagnes jusqu'au 18^{ème} le chaume voit le début de sa disparition coïncider avec la naissance de l'industrialisation, assimilé à une fausse idée de pauvreté, parce qu'à la portée de tous, son déclin est favorisé par une économie agricole de plus en plus inadaptée à son utilisation et par des mesures financières (aides ou pénalités) mises en place par les collectivités et les assurances.

Ces facteurs ont par-là même contribué à la disparition d'un savoir - faire, à la modification radicale du paysage rural et paradoxalement sur la fin du 20^{ème} siècle à la redécouverte de ce matériau dont les qualités n'ont pas varié : légèreté, souplesse, propriétés thermiques, beauté.

L'ARIEGE, à l'instar de toutes les campagnes de France, était couverte en Chaume et si l'on y trouve encore de rares témoignages en ruines, faute d'entretien, le potentiel bâti prêt à recevoir du chaume existe encore particulièrement dans la vallée d'ERCE à COMINAC (site inscrit.)

Caractérisées par une forte pente de toit (100 %) et des pas d'oiseau qui protègent le chaume d'un pourrissement trop rapide la restauration de ces anciennes granges ou habitations

peut redonner à l'ARIEGE une image d'un passé emprunt d'entraide et de savoir-faire.

(photos)

LE MATERIAU

Qu'il soit blé, seigle ou orge, le chaume en pays de montagne est généralement issu des céréales qui contribuent à l'alimentation, moissonné en août, les céréales sont battues de quinze jours à deux mois plus tard puis peignées en hiver afin de débarrasser les gerbes des pailles brisées, graminées et liserons qui gêneraient le bon écoulement de l'eau sur le toit. Le genêt et le roseau sont, selon la géographie locale, également utilisés en matériau de couverture.

Issu d'un mode de vie disparu, le chaume utilisé de nos jours ne peut résulter que d'un ramassage spécifique, les gerbes mesurent en effet de 1,20 m à 1,40 m, taille que les machines agricoles méconnaissent.

Liées en bottes de 30 cm d'épaisseur, les gerbes sont prêtes à l'emploi.

TOITURE DE CHAUME

(photo)

MISE EN ŒUVRE

1° - LA CHARPENTE

Elle est traditionnelle, en bois, constituée de chevrons sur lesquels sont fixés des liteaux ou des perches espacés de 10 à 75 cm selon le produit de couverture. Une réfection soignée de la charpente est donc à envisager.

(Photos)

RIVE LATÉRALE

EGOUTS

2° - LES LIENS

Remplacés depuis plus d'un demi-siècle par du fil de fer, ils étaient en osier, en noisetier ou en hêtre, assouplis par torsion, ils étaient plongés dans un ruisseau pour garder leur souplesse et sortis au moment de leur utilisation, taillés en bec de flûte pour traverser la paille sans l'endommager.

(Photos)

La pose successive des rangées de gerbe : chaque gerbe est ainsi liée plusieurs fois sur sa longueur et fait donc « corps » avec la charpente.

3° LA POSE

Qu'elle soit horizontale ou verticale, elle se fait de bas en

haut, par recouvrement de bottes liées plusieurs fois au support, les ligatures n'étant jamais apparentes car recouvertes par le pied de la couche suivante.. La régularité des liens confère à la couverture toute sa solidité ; trop serré le lien écrasera la paille, ce qui risque de poser des problèmes d'étanchéité, trop lâches, les brins s'envoleront au premier coup de vent.

(Photos)

3 - Les outils de la pose du chaume

**LE CAY
COUTEAU**

LA PALETO

LE

4° - LES PIGNONS

Très exposés aux intempéries, ils sont généralement dans les Pyrénées, à redents (ou « pas d'oiseau ») ; ils seront donc restaurés à l'identique ; dalle de schiste débordante de la maçonnerie, légèrement inclinée vers l'extérieur du toit pour éloigner le plus possible l'eau du mur.

(Photos)

(d) dalle : 35 à 40 x 50 à 80 cm

© : chevron

(m) marsou : longueur : 18 à 25 cm

(l) : latte

(e) : estanière

5° - LE FAITAGE

Un pan plus long recouvre et protège l'autre, il est situé

côté vents dominants et dépasse de 10 à 12 cm ; le côté sous le vent est fait de gerbes très tassées s'arrêtant au faîte.

Dans certaines régions le faîtage est couvert de grands carrés d'herbe poussés en terre argileuse, il peut être planté d'iris dont les feuilles persistantes maintiennent la cohésion et régulent son hygrométrie.

(Photos)

FAITAGES

6° - LES OUVERTURES

Elles n'existent pas en toiture sur les bâtiments couverts en chaume, il vaut mieux préférer un éclairage par les murs pignons.

(Photos)